

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 11 juillet 2023 - Délibération n° 2023/07/11

Objet : DESIGNATION D'UN MEMBRE POUR SIEGER A LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE VIENNE (SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU).

L'an deux mille vingt-trois, le 11 juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle Confluences, sur la commune de Bourganeuf, sur la convocation en date du 04 juillet 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BOUDEAU Philippe – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – SUCHAUD Michelle – MALIVERT Jacques – BOSLE Alain – MAGOUTIER Gérard – WEIMANN Véronique – VERGNAUD Didier – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – CATHELOT Guy – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – DAURY Claudine – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – COUCAUD Thierry – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – PAMIES Jean-Michel – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – TROUSSET Patrick – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique.

Etaient excusés : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – LAGRAVE Annick – BENABDELMALEK Clément – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – PARAYRE Régis – DUAGY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – RABETEAU Raymond – CALOMNE Alain – DERIEUX Nicolas – DUGUET Pierre – RICARD Jean-Michel – LAPORTE Martine.

Pouvoirs

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à Mme FAURE Josette ;
2. M. DESLOGES Georges donne pouvoir à M. BOUDEAU Philippe
3. M. FINI Alain donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
5. Mme DESSEAUVE Nadine donne pouvoir à M. GRENOUILLET Jean-Yves ;
6. M. PARAYRE Régis donne pouvoir à M. ESCOUBEYROU Luc ;
7. M. DUGAY Jean-Pierre donne pouvoir à M. LAINE Joël ;
8. M. FERRAND Marc donne pouvoir à M. TROUSSET Patrick ;
9. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à Mme DAURY Claudine ;
10. M. CALOMNE Alain donne pouvoir à M. RIGAUD Régis ;
11. M. DERIEUX Nicolas donne pouvoir à M. BERTELOOT Dominique ;
12. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry ;
13. Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à M. GAUDY Sylvain.

Suppléances : Mme WEIMANN remplace M. VALLAEYS Gaël et M. Didier VERGNAUD remplace M. Bruno CLONCHON.

Secrétaire de séance : M. Joël LAINE

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	37	50			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
50	0	0			

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020/07/25 en date du 29/07/2020 ;

Conformément à la décision unanime du Conseil communautaire d'élire les représentants aux organismes extérieurs à scrutin ordinaire ;

M. Le Président expose les éléments suivants :

Réunie en séance le 28 septembre 2022, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vienne (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) a voté en faveur d'un renouvellement de sa composition. Ce renouvellement, qui concerne uniquement les représentants des communes et des intercommunalités, est motivé par la volonté de mettre en cohérence les représentants au sein de la CLE avec l'évolution des compétences des collectivités dans le domaine de la gestion de l'eau qui incombe désormais en grande partie aux intercommunalités ou aux structures auxquelles elles adhèrent.

Ainsi, la proposition entérinée en séance privilégie l'intégration au sein de la CLE des représentants de communautés de communes, de structures compétentes en GEMAPI, en adduction d'eau potable, en portage de SCOT.

Précédant représentant élu, M. Joël LAINE a donné sa démission ne souhaitant plus siéger à la CLE. Il convient donc de nommer un nouveau représentant.

M. Le Président appelle les candidats à se déclarer.

M. Thierry GAILLARD est candidat. En l'absence de candidat supplémentaire, M. Le Président appelle les Conseillers à voter.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Elit M. Thierry GAILLARD nouveau représentant de la Communauté de communes au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vienne (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau),
- Autorise M. Le Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

